

Accessibilité des lieux d'accueil de la petite enfance et droits de l'enfant : quels liens ?

Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant

Monsieur le Ministre, mesdames, messieurs, en un mot "chers amis", je voudrais remercier les animateurs de cette matinée de m'avoir permis d'y participer et de m'avoir donné l'occasion de parler.

C'est vrai que parler un lundi matin n'est pas évident, surtout quand on commence par une histoire qu'on raconte le soir avant de s'endormir. Mais elle était très bien racontée !

J'étais invité à vous dire quelques mots et je vous dis le plaisir que ça me fait. Forcément, ne vous attendez pas à avoir l'avis d'un spécialiste ; je suis un généraliste des questions d'enfance et de jeunesse. Je n'ai pas de chiffres à vous proposer ni aucune réalité, seulement un sentiment subjectif mais quand même bien ancré, parce que vous savez que l'institution du délégué général a pour mission de répondre à des questions et plaintes concernant l'application de la convention.

« Je voudrais une place pour mon enfant » ...

Vous dire qu'on reçoit beaucoup de questions notamment sur l'accueil de la petite enfance, c'est une évidence. On en reçoit beaucoup. La question principale qui revient souvent c'est "*je voudrais inscrire mon enfant dans une crèche*", "*je voudrais inscrire mon enfant dans une école maternelle, mais je ne trouve pas de place*". Et dans les écoles maternelles, c'est parfois nettement plus pernicieux : "*j'ai trouvé une place mais on ne veut pas de moi et on me le fait sentir*". L'exemple le plus frappant m'a été raconté par une maman : "*j'ai trouvé une place dans une école mais je préfère que mon enfant rentre à midi manger à la maison, parce qu'il n'a pas été à la crèche et j'ai du mal à m'habituer à le voir partir toute la journée. Je propose de le reprendre à midi ; en plus cela me permet de ne pas payer le repas de midi à l'école. Et très vite, la directrice de l'école me contacte en disant "écoutez, nous avons appris que vous et monsieur êtes sans emploi, vous pourriez peut-être garder votre enfant à la maison l'après-midi, ce n'est que pour deux ou trois heures. Vous savez, on a beaucoup d'enfants dans les classes, ça libérerait une place dans l'école"*". Ce genre de pression est extrêmement fréquent. La raison principale, c'est évident, c'est le manque de places.

Ce manque de places, Mr le Ministre l'a dit tout à l'heure, on commence déjà à connaître ces difficultés dans l'enseignement secondaire. Vous avez vu que mon institution collabore avec le service Infor jeunes, pour une meilleure sensibilisation, une meilleure information, grâce aux bus que vous avez peut-être croisés sur les marchés, dans les quartiers populaires. Pour faire en sorte au moins que l'info soit cohérente.

Parler des questions fondamentales : un accès plus équitable à l'accueil et à l'éducation, dès la prime enfance

Au niveau du secondaire, de l'école en général, primaire et secondaire, la réalité est flagrante. Nous avons un enseignement de qualité incontestable avec nos meilleurs élèves qui ont des résultats et des scores bien au-delà des enfants et des élèves des nations-phares en matière d'enseignement. Mais à l'opposé, il y a dans l'autre camp des « mauvais » élèves qui ont des résultats "lamentables" et qui n'arrivent pas à concurrencer les républiques bananières, les pays comme le Mexique qui ont un produit intérieur brut tout à fait insuffisant « pour financer un système d'enseignement

d'excellence pour tous ». Il y a donc là un scandale véritable que le fameux décret « Inscriptions » est en train de corriger.

Vous savez qu'aujourd'hui on est arrivés à une certaine sécurité juridique ; tous les recours ont été examinés, le Conseil d'Etat a demandé cinq petites modifications, et là normalement on devrait être tranquille, et on pourrait enfin commencer à parler enseignement. Enfin commencer à parler de questions fondamentales : comment faire en sorte que notre enseignement soit plus équitable, soit basé sur la solidarité, ne stigmatise plus, ne ségrégue plus les plus défavorisés.

Peut-on penser aujourd'hui qu'il en soit très très différent pour d'autres niveaux donc en maternelle, en primaire et pourquoi pas dans le cadre des places disponibles dans le milieu d'accueil de la petite enfance ?

Je pense que comme l'a dit le ministre Kir tout à l'heure, il faut effectivement se demander rapidement s'il est encore temps de se poser les questions d'égalité, de ségrégation et de mixité sociale à l'entrée dans le secondaire, ou s'il ne vaudrait pas mieux poser cette question bien avant le début du parcours scolaire. Parce que globalement, quand on entend les parents parler de leur recherche de place en milieux d'accueil, on y voit un travail d'ingénieur. C'est de l'ingénierie ; il faut d'abord essayer de faire la balance entre ses choix préférentiels ; essayer de trouver les arguments face aux responsables des institutions ; ne pas stresser et rester calme ... parce que la réponse vient très très longtemps après la demande... bref, il y a vraiment un travail fondamental, là-dedans. Et disons les choses comme elles sont, face à ce travail, certains parents sont beaucoup plus avantagés que d'autres. Il y a là une forme d'inégalité terrible et qui tient forcément à un problème très connu en Communauté française de Belgique, c'est le manque de places.

Je le répète, vous savez que l'espoir, le standard européen, c'est 33% de places. C'est-à-dire la mise à disposition de places d'accueil pour au moins 33% des enfants de moins de trois ans. On n'est pas foutu, dans un pays industrialisé riche, d'atteindre ce petit objectif de 33%, qui pour moi ne peut pas être un objectif de notre société. Clairement, pour moi, c'est 100% de places en milieux d'accueil qu'il faudrait viser. Avec évidemment aussi des aménagements autour du congé parental. Mais c'est 100%, et pas moins ! Il n'y a pas de raison de ne pas atteindre ce que d'autres pays, beaucoup plus sensibles aux droits de l'enfant et à la question de l'éducation de l'enfant, arrivent à faire.

100%, c'est l'objectif. Et on n'arrive même pas à 33%. Donc c'est pour vous dire la marge de travail qu'il y a encore à réaliser.

Alors les conséquences de cela, c'est qu'il y a pas mal de plaintes. Vous savez peut-être que j'ai eu l'occasion, à l'aube de l'année européenne de lutte contre la pauvreté, de faire un travail centré sur les incidences et les conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et les familles. Et là, je dois dire qu'il y a pas mal des familles qui se sont tournées vers moi en disant « *ça ne va plus, on voudrait faire en sorte que nos enfants soient soutenus, mais on n'y arrive pas* ».

Des lieux vivants de rencontre avec les familles, vecteurs de prévention

Vous savez, quand on parle de la crèche, du milieu d'accueil, si on se réfère aux images d'il y a vingt ou trente ans, on a quand même fait un bond en avant en termes de qualité et d'ouverture. Il y a vingt ou trente ans, un milieu d'accueil était un endroit très hygiéniste ; les puéricultrices portaient encore des masques, on n'arrêta pas de nettoyer au Dettol, on était en permanence en train de stériliser les biberons... Il n'y a pas longtemps, on a encore vu une crèche où il fallait passer le bébé par une espèce de boîte aux lettres pour éviter que les microbes n'entrent dans la crèche. Aujourd'hui un milieu d'accueil est tout sauf ça ; c'est un lieu d'accueil vivant, ouvert, avec une ouverture à la diversité sociale et aux différents modes de vie des familles ; l'évolution fulgurante des familles est prise en considération dans ces milieux d'accueil, avec une initiation à la psychomotricité pour les enfants, une ouverture au monde, à la socialisation donc tout le contraire

de ce que l'on voyait avant.

Je dirais qu'il y a quelques années, ne pas fréquenter une crèche n'était pas un véritable drame, car elle enseignait très très peu de choses. Aujourd'hui, la crèche est très importante non seulement pour l'enfant mais aussi - et c'est là que je rentre dans le vif du sujet - pour les parents.

Je pense que dans ce que j'ai entendu, ce que je retiens de cette longue pérégrination de la Communauté française autour de la question de la pauvreté, ce que j'admire, ce sont les parents qui disent « *ce dont on a besoin, nous, ce sont des structures d'accueil moins stigmatisantes* ». Eh bien, là, clairement, si la crèche remplit un objectif, c'est d'être en contact régulier avec les parents, pouvoir les accueillir dans le quotidien, répondre à leurs petites questions.

Quand on parle de prévention, ça paraît bénin, ça paraît minime mais c'est super important de pouvoir rencontrer de façon informelle les parents autour de la question de leurs enfants parce que c'est le motif de leur présence à la crèche. Et là, j'ai entendu des parents réclamer ce genre de structures et je vous ai dit combien, malheureusement, ces structures étaient difficilement accessibles pour les familles des milieux défavorisés.

Je rappelle quand même que l'Article 18 de cette fameuse convention internationale - convention qui reste aujourd'hui la plus signée, la plus ratifiée au monde à part par deux pays (la Somalie et les USA) - stipule que les états apportent une aide appropriée aux parents et ce, à la mise en place des institutions qui veillent au bien-être de l'enfant. On sait que ce n'est pas le cas. Les conséquences pour les enfants, tout le monde le sait, sont malheureusement très lourdes. On sait qu'il y a beaucoup de choses qui se jouent avant trois ans. On sait qu'une série d'enfants qui ne sont pas pris en charge correctement dans des milieux d'accueil ont des retards tels qu'à un an, ils ont parfois deux mois de retard par rapport au développement classique d'un enfant ; certains enfants qui entrent en maternelle ne maîtrisent qu'un tiers des mots du vocabulaire qui sont maîtrisés par la moyenne. Là, il y a vraiment des inquiétudes en matière scolaire et on sait comment l'école a pris une importance capitale dans le cadre de la croissance des enfants.

La question de la rencontre informelle des parents ... je m'excuse pour ceux qui m'ont déjà entendu sur ce sujet, mais je crois que c'est important de savoir que nous qui travaillons dans des sphères plus ou moins proches du travail social, médical etc... nous employons toujours des termes que nous croyons similaires, alors qu'ils ne le sont pas.

Quand on parle d'une *guidance* familiale, on se dit qu'on est le guide, on est devant ; quand on parle du *suivi*, on est derrière et on contrôle ; quand on dit qu'on fait une *supervision*, on est au-dessus ; quand on dit qu'on est un *soutien*, on est en-dessous et on essaye de soutenir quelque chose ...

Je pense que ce que j'ai entendu des familles c'est qu'elles demandent à être *accompagnées*.

Accompagner, étymologiquement, c'est la même idéologie que compagnon, et « *compagnare* » veut dire partager le pain. Les familles demandent qu'on partage le pain, mais c'est le quotidien. Les familles que j'ai rencontrées disent que ce dont elles ont besoin, c'est d'être soutenues au quotidien, des petites difficultés quotidiennes. Je pense effectivement que le milieu d'accueil est un endroit vraiment rêvé pour ce type de travail. Encore faut-il qu'on ne rentre pas dans l'idée de soutenir. Il faut accompagner, être proche. C'est ce que les familles demandent.

De l'urgence d'ouvrir de nouvelles places d'accueil

Alors, je voudrais simplement rappeler que quand on parle d'installer une nouvelle crèche, on a évidemment une série d'indicateurs de savoirs positifs directs qui nous inciteraient à les installer quelque part. Il y a d'autres indicateurs qui disent qu'il faut privilégier la création des nouvelles places là où le taux d'emploi des mères est plus important. De là à créer de nouvelles places en Brabant wallon du côté de Rixensart ou de Lasne où il y a beaucoup de mamans qui travaillent, il n'y a qu'un pas. Je pense qu'il faut être extrêmement vigilant et faire en sorte que les nouvelles places

qui doivent être créées le soient effectivement où les parents qui n'ont peut-être pas la possibilité de travailler, ont peut-être des disponibilités pour être avec leur enfant, même la journée. C'est une urgence, non seulement pour l'enfant, mais aussi pour les parents, car la réussite personnelle et professionnelle des parents fait partie intégrante du nouveau modèle de parentalité ; si on prive ces parents d'une possibilité de confier leurs enfants à un milieu d'accueil la journée, on est vraiment à côté de la plaque.

L'accueil, un droit inconditionnel pour chaque enfant

Je voudrais terminer en rappelant quelques recommandations que j'ai déjà faites dans le cadre de différents rapports, et que je ferai encore. En matière de petite enfance, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être tout à fait prioritaire ; c'est important de rappeler aussi que les milieux d'accueil doivent être autant que possible inclusifs c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir accueillir des enfants souffrant de difficultés particulières ou de handicaps. Quand vous connaissez le combat pour inscrire l'enfant dans une crèche ou un milieu d'accueil classique quand votre enfant souffre d'un handicap même petit ... ça devient vraiment un parcours du combattant. L'accueil doit être reconnu comme un droit inconditionnel. Même si beaucoup d'efforts ont été faits pour faire en sorte que financièrement l'accueil soit accessible, il y a encore une réflexion à avoir. Quel que soit le salaire, le montant dont peut disposer un couple, une famille, on considère toujours que les frais de garde doivent être équivalents à 10%. Alors quand c'est 10% de 5000€, on vit encore assez bien, mais quand c'est 10% de 1000€, c'est un retrait vraiment tout à fait compliqué à vivre pour les parents. Donc là, il y a encore vraiment un effort à faire, favoriser les échanges entre les éducateurs naturels que sont les parents et les éducateurs professionnels, je crois que c'est super important.

En Communauté française, il y a des expériences intéressantes dans des milieux qui travaillent avec des publics fragilisés: la Bobine, la maison ouverte qui sont des projets qui essayent d'intégrer vraiment les parents et qui appellent vraiment à la participation des parents. Ce sont des projets qui doivent être soutenus de manière encore accentuée.

Je rappelle encore une fois : 33%, non ! 100%, et pas moins ! Si le nouveau modèle de parentalité combine la possibilité d'avoir une réussite personnelle, professionnelle et aussi une réussite en tant que parent, si on accorde une nouvelle attention à l'enfant avec un souci d'éducation et de socialisation, notamment avec le concours d'acteurs sociaux extérieurs, alors il faut considérer qu'aujourd'hui certaines familles sont privées de ces apports, et au regard de la convention internationale, cela reste un véritable scandale qu'il faut corriger dans les milieux d'accueil.

Je vous remercie pour votre attention.